

Je proteste au nom de la conscience chrétienne, qui se sent outragée quand la sépulture d'un poète illustre, mais qui a refusé la prière de l'Eglise, sert de motif à la profanation d'un temple ; quand, pour enterrer un mort étranger à nos croyances, on chasse de sa demeure sacrée le Dieu que nous adorons.

Je proteste, le dirai je ? au nom même de celui que vous voulez honorer : car il croyait à l'immortalité de l'âme et à Dieu ; il n'a pu vouloir que ses obsèques dégénérassent en un acte d'impiété publique. Il a connu, il a compris la majesté de nos temples, la sainteté de notre culte. Ah ! je plains son âme, qui devra souffrir quand, sur le parvis d'un sanctuaire violé, sa dépouille rencontrera les restes vénérables de celle que Paris invoquait autrefois dans sa détresse et dont on ne sait même plus respecter le tombeau.

En lisant cette protestation, ceux qui approuvent la conduite du gouvernement trouveront, sans doute, que ce sont des paroles vaines. Je reconnais que nous ne disposons d'aucun moyen pour empêcher l'exécution de vos décrets. Mais, à défaut de croyances plus hautes, l'histoire devrait apprendre aux adorateurs du fait accompli que la justice a des reprises qui, pour être tardives, ne sont pas moins redoutables. Dès à présent il n'est pas difficile de prévoir les conséquences de cette politique qui livre une à une les institutions les plus respectables, pour donner satisfaction aux exigences toujours croissantes de l'esprit de désordre. Tout sera emporté, la fortune publique et privée, l'ordre de la rue, la sécurité des personnes. On aura sacrifié gratuitement ce qu'il fallait défendre ; on ne sauvera pas ce qu'on voulait conserver. Ce Panthéon, d'où l'on exclut Dieu et les saints pour y enterrer les grands hommes, verra d'autres' obsèques encore et de telle nature peut-être que les familles des futurs grands hommes voudront décliner l'honneur d'une pareille sépulture. Ce régime politique, qui promettait la liberté pour tous, verra de tels excès que son nom seul deviendra synonyme de tyrannie et de licence.

Si c'est là ce que veulent ses amis, ils n'ont qu'à persévérer dans la voie où ils marchent depuis six ans et dans laquelle la profanation de l'église Sainte-Geneviève leur fait faire aujourd'hui un pas décisif.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

† J. HIPP, cardinal GUIBERT, archevêque de Paris..

“ Le Ciel ! c'est la maison de Dieu, mon Père ; c'est ma future et éternelle demeure. ”

“ Venez à moi, vous qui travaillez et qui n'en pouvez plus ; venez à moi et je vous consolerais. ”

BIBLIOTHÈQUE
DE LA MAISON MÈRE

C. N. D.